

Ordre des Scorpaéniformes

Famille des Cottidae

Cette espèce figure à l'annexe II de la Directive "Habitat-Faune-Flore".



Généralités sur l'espèce

Le chabot est une espèce benthique vivant dans les cours d'eau vifs aux eaux froides et bien oxygénées. Il est typique de la zone à truite et fréquente surtout les petites rivières et torrents jusque dans les zones de source.

Le corps est cylindrique, allongé avec une tête proéminente et aplatie mesurant environ un tiers de la longueur totale et fendue d'une large bouche. L'adulte mesure entre 8 et 15 cm pour un poids de 30 à 80 g. Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales foncées. Les nageoires pectorales sont très grandes étalées en éventail. La première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée. L'absence de vessie natatoire le rend incapable d'ajuster sa flottabilité. Il est de ce fait un nageur médiocre, passant le plus clair de son temps posé sur le fond. Le substrat grossier nécessaire à sa reproduction lui permet également de s'abriter du courant et des prédateurs.

Reproduction

La reproduction a lieu principalement en mars-avril. Une reproduction toute l'année avec une activité accrue entre mars et avril est également mentionnée dans la bibliographie. Pendant les trois semaines qui précèdent la ponte, le mâle aménage un espace sous une large pierre en creusant le substrat. Il invite ensuite les femelles à coller 100 à 500 oeufs de 2,5 mm en grappe au plafond de son abri.

Température :	proche de 12°C
Granulométrie :	100 à 1000 mm
Vitesse de courant :	paramètre non limitant (ponte dans un abri hydraulique)
Profondeur de fraie :	paramètre non limitant (fraie en lac jusqu'à 20 m de profondeur)

Le chabot ne semble pas présenter d'exigences strictes quant à la vitesse du courant (il fraie sous une pierre, à l'abri du courant) ni quant à la profondeur (il fraie également en zone lacustre). Le mâle surveille la ponte contre des prédateurs éventuels pendant toute la durée de l'incubation (1 mois à 11°C). Il l'oxygène avec ses nageoires pectorales empêchant ainsi le développement de champignons et l'asphyxie des oeufs.

En l'absence de granulométrie favorable, le chabot peut éventuellement exploiter d'autres supports de pontes de type racines ou débris végétaux.



Pontes de chabot sous un gros galet (sur cette photo, le galet est retourné)

Faciès d'écoulement utilisés pour la reproduction

Le chabot fraie, sur un substrat propre et grossier, dans les secteurs lotiques des cours d'eau (faciès de type plat courant, plat profond courant et escalier).



Secteur lotique au substrat grossier favorable à la reproduction du chabot

Le repérage des frayères

Dans la mesure où la ponte se situe sous un substrat grossier, le repérage des frayères de chabot est impossible sans manipulation du support de ponte. La prospection se fait à pied en progressant de l'aval vers l'amont sur les faciès favorables. Le ou les opérateurs retournent aléatoirement plusieurs supports propices à la ponte puis les remettent en place. Lorsque l'observation de ponte est faite, il suffit de repérer la zone sur une carte ou par GPS.

Notons cependant, qu'en raison de ses capacités de nage très limitées, les zones de croissance et de reproduction du chabot se superposent nécessairement. La présence du chabot sur un secteur donné implique donc la présence de ses frayères sur le même secteur.

Pour en savoir plus...

Pernel V., 2008. Note sur la reproduction du chabot (*Cottus gobio*) dans deux cours d'eau de Seine-Maritime. Etude de la distribution temporelle des pontes sur deux stations. Rapport ONEMA-SD76. 21 p. + annexes.

Tomlinson M.L., Perrow M.R., 2003. Ecology of the Bullhead. Conserving Natura 2000. Rivers Ecology Series n°4, English Nature, Petersborough.

Zbinden S., Pilotto J.D., Durouvenoz V., 2004. Biologie, menaces et protection du Chabot (*Cottus gobio*) en Suisse. Informations concernant la pêche n°77. Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage.